

Commune de LA GENEYTOUSE

Accusé de réception en préfecture
087-218707008-20210609-D2021-42-DE
Date de télétransmission : 14/06/2021
Date de réception préfecture : 14/06/2021

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n°2021-42 en date du 09/06/2021 portant attribution d'une subvention au Comité d'Organisation du Tour du Limousin :

Présents : MM. FAUCHER Alain, ALLAMARGOT Béatrice, ARMAND Thierry, AUBERGER Marie-Sophie, BESSE Magali, BLIN Matthieu, CASTANET Christine, DESROCHE Roger, DUBREUIL Marc, DUFOUR Dominique, GILLES Dominique, JAUNEAU Bernard, LATOUR Christelle, THEYS Antony.

Absents excusés : M. JACQUET Michel a donné procuration à GILLES Dominique

Mme Christine CASTANET a été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	14	1	14	15	15	0

Le Maire expose au Conseil Municipal que la commune verra le passage le 20 Août 2021 de la quatrième étape de la 54^{ème} édition du « Tour du Limousin Nouvelle Aquitaine ».

Il ajoute qu'un « sprint » étant prévu lors de la traversée du Bourg, le Comité d'Organisation a sollicité la commune en vue d'obtenir une subvention de 400,00 afin d'aider à l'organisation de la manifestation.

Il rappelle que cette manifestation est un « spectacle sportif » gratuit auquel la commune apportera également une aide technique par le recrutement de signaleurs bénévoles chargés de la sécurité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

DECIDE de verser une subvention de 400,00 euros au Comité d'Organisation du Tour du Limousin.

DIT que la dépense sera imputée à l'article 6574 du budget principal.

A La Geneytouse, le 14 juin 2021.

Le Maire,

Alain FAUCHER



Délibération certifiée exécutoire, affichée et transmise à la Préfecture le 14 juin 2021